



Bilan de la mise en œuvre et du suivi 2019-2020



31/05/2020

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Rédaction

Stéphanie Leghay, Chargée de projet, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Révision

Anne Malamoud, Directrice générale, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Mathieu Laroche, Coordonnateur du plan directeur de l'eau, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

REMERCIEMENTS

Plusieurs acteurs de l'eau ont participé au suivi du plan directeur de l'eau. Nous tenons à les remercier pour leur participation.

LOGO DE L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT LAC-SAINT-JEAN

Le logo de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean est une composition de quatre formes végétales traversées par quatre rivières (la Péribonka, l'Ashuapmushuan, la Mistassini et la Métabetchouane). Ces rivières se déversent vers un même point commun (le lac Saint-Jean). Elles sont aussi soutenues par une figure humaine, symbolisant les acteurs de cette organisation et leur mission (protection, mise en valeur, développement).

Référence à citer :

Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (2019). *Bilan de la mise en œuvre et suivi 2019-2020*. Normandin, Québec. 40 pages.

Table des matières

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
PRINCIPALES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU	5
LES GRANDS DOSSIERS	5
LES PROGRAMMES DE FINANCEMENT	10
SUIVI ET AVANCEMENT DU PLAN D'ACTION.....	19
TABLEAU DE SUIVI	20
RENCONTRES DE LA TABLE DE CONCERTATION	30
ANNEXES	36

Introduction

L'OBV Lac-Saint-Jean a pour mandat d'élaborer puis de mettre à jour un plan directeur de l'eau (PDE), d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre. Le PDE est outil de planification et d'aide à la décision qui permet d'orienter les actions à réaliser en matière d'eau dans le bassin versant du lac Saint-Jean.

L'élaboration du PDE s'est faite entre 2010 et 2012 en collaboration avec les acteurs de l'eau du bassin versant du Lac-Saint-Jean. Il a reçu l'approbation du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) en août 2014. Il est disponible sur le site internet de l'OBV Lac-Saint-Jean (<http://www.obvlacstjean.org/publications/plan-directeur-de-leau>).

La mise à jour du PDE peut se faire par différents moyens, notamment avec des consultations ciblées ou publiques, des activités de concertation comme la table de concertation de l'OBV Lac-Saint-Jean, l'accès à de nouvelles données ou informations, etc.

La promotion du PDE vise à faire connaître aux différents acteurs de l'eau le contenu du PDE afin de favoriser la mise en œuvre d'actions et l'atteinte des objectifs. L'OBV Lac-Saint-Jean s'appuie notamment sur une stratégie de mobilisation développée en 2017 afin de promouvoir les éléments prioritaires du PDE, notamment avec l'aide d'activités et d'outils d'information et de sensibilisation.

Le suivi de la mise en œuvre du PDE permet de connaître l'état d'avancement du plan d'action du PDE. Les acteurs de l'eau transmettent des informations à l'OBV Lac-Saint-Jean afin de compléter la mise à jour de l'état de l'indicateur des objectifs et actions. Ce suivi annuel de la mise en œuvre est présenté dans les pages suivantes de ce document.

Le « Bilan de la mise en œuvre et du suivi 2019-2020 » présente d'abord les principales réalisations de l'OBV Lac-Saint-Jean en lien avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau. Puis, les projets financés dans le cadre du Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean et du Financement partiel d'action sont brièvement décrits puisqu'ils participent à l'atteinte d'objectifs du PDE. Le suivi et l'avancement du PDE sont ensuite présentés. Le document se conclut avec un résumé des sujets abordés et des activités réalisées avec la table de concertation.

Principales activités en lien avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau

Dans le cadre de son mandat, l'OBV Lac-Saint-Jean réalise des actions qui sont en lien direct avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau. Quelques exemples de ces activités sont présentés ci-dessous. Il est important de noter que les activités de la mise en œuvre réalisées par l'OBV Lac-Saint-Jean sont souvent aussi associées à des actions de mobilisation.

Pour plus d'informations concernant toutes les activités de l'OBV Lac-Saint-Jean, le *Bilan annuel des activités* est disponible sur le [site internet](#).

Informer et sensibiliser



La sensibilisation et l'information constituent des étapes préliminaires indispensables à la réalisation ou à la mise en œuvre du PDE. Afin d'informer et sensibiliser les acteurs de l'eau, divers outils de communications sont utilisés tels que le site internet, la page Facebook[®], le compte Instagram[®] de l'OBV Lac-Saint-Jean et le *bulletin des riverains du Lac-Saint-Jean*.

Des programmes financiers disponibles pour favoriser la mise en œuvre

- **Le Fonds Bleu**

Le *Fonds Bleu* a été créé par l'OBV Lac-Saint-Jean en 2013. L'objectif de ce fond est de favoriser la mise en œuvre du plan d'action du PDE en aidant financièrement les acteurs de l'eau. Ce programme permet de financer des projets de sensibilisation, d'information et de concertation. Le comité de sélection du Fonds Bleu se réunit deux fois par année, au printemps et à l'automne.

Au total, 7 projets ont été financés en 2019-2020. Les projets sont décrits à partir de la page 9.

- **Le Financement partiel d'action**

Depuis 2019, le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC) offre la possibilité aux OBV d'utiliser une partie de leur subvention pour financer partiellement une action de mise en œuvre du PDE. Ce nouveau financement remplace le Fonds bleu à court terme. Les demandes de financement peuvent être déposées en tout temps.



Les grands dossiers

Les Sentinelles des lacs

L'OBV Lac-Saint-Jean coordonne le projet Sentinelle des lacs. Il s'agit d'un réseau de riverains bénévoles dont les tâches sont d'observer et de faire un suivi fréquent d'un lac pendant la saison estivale dans le but de déceler la présence de problématiques (érosion, espèces exotiques envahissantes, algues bleu-vert,...). Les informations sont recueillies dans un carnet qui est transmis en fin de saison à l'OBV qui produit un bilan qui facilite la mise en place de projets adaptés aux problématiques observées.



En 2019, le réseau Sentinelle des lacs comptait 14 sentinelles pour 11 lacs :

- Lac du repos,
- Lac à Jim,
- Lac Barnabé,
- Lac des Bouleaux,
- Lac Noir,
- Lac Rond (Hébertville),
- Lac Rond (Sainte-Hedwidge),
- Lac Vert,
- Lacs à la Croix,
- Lac des Commissaires,
- Lac Doucet.

Ce projet est associé aux objectifs 1.6, 2.1, 2.2, 4.2 du PDE (Liste en annexe p36, état des indicateurs p20, p22, p25).

Les bandes riveraines du Lac-Saint-Jean



Le projet [Des racines pour notre lac](#) a débuté en 2015 avec une caractérisation de la bande riveraine du lac Saint-Jean. Celle-ci a permis de démontrer que 56% de la bande riveraine du lac était en mauvaise condition, soit 100 km de rive, due à la présence d'infrastructure et l'absence d'herbacées, d'arbustes et d'arbres.

De 2016 à 2019, des activités de sensibilisation et de revégétalisation ont été offertes dans les municipalités riveraines du lac Saint-Jean. La sensibilisation à l'importance des bandes riveraines s'est faite notamment par l'intermédiaire de tournées de porte-à-porte dans les secteurs prioritaires, de soirées d'informations, de la publication d'articles dans les journaux municipaux et de la distribution d'enveloppe d'information du projet. En 2019, deux programmes de revégétalisation ont été proposés (Annexe 2 p37 et Annexe 3 p38).

Depuis 2016, le projet a permis de planter plus de 5700 végétaux, dont 719 en 2019.

Le projet [Des racines pour notre lac](#) a été mise en place afin de participer à l'atteinte de l'objectif 2.3 et indirectement des objectifs 2.1, 3.4, et 4.3 (Liste en annexe p36, état des indicateurs p22, p24, p25).



Livraison de végétaux

La Route des milieux humides

ROUTE DES MILIEUX HUMIDES

L'OBV Lac-Saint-Jean a débuté le projet de la [Route des milieux humides](#) (RMH) en 2016. Ce projet vise à sensibiliser la population du Lac-Saint-Jean à l'importance de protéger les milieux humides, en faisant découvrir des sites sensibles sous la forme d'un itinéraire. Un portrait des différents milieux humides de la route a été présenté aux acteurs du territoire pour initier la réalisation d'actions de sensibilisation, restauration, interprétation ou d'aménagement de milieux humides sur le territoire du bassin versant du lac Saint-Jean.

Ce projet s'est poursuivi en 2018 avec la conception d'affiches, de cartes et de panneaux. Un parcours de Géocaching® avait été mis en place sur les 13 sites de la Route des milieux humides. Des sorties découvertes sur les thèmes des libellules, des plantes des milieux humides et des champignons sauvages ont également eu lieu en été.

Un concours photo sur le thème de « *La beauté cachée des milieux humides* » a également été organisé incitant les photographes professionnels et amateurs à visiter les sites de la Route des

milieux humides et à les immortaliser à travers leurs objectifs. Quinze photographies ont été choisies pour être exposées à l'Odysée des Bâisseurs à l'automne 2018.



Sortie Découverte

de septembre 2019.

Une trousse de sensibilisation sur le thème des milieux humides destinée aux enfants de 5 à 12 ans est en cours de finalisation et un prospectus a été réalisé.

Le projet de la Route des milieux humides participe à atteindre l'objectif 3.4 (Liste en annexe p36, état de l'indicateur p24).



Exposition photo

En 2019, l'OBV a organisé trois activités de sensibilisation sur le thème des milieux humides dans les camps de jours (97 élèves) de Normandin, Saint-Gédéon et Saint-Prime, dans le but de faire découvrir la biodiversité du marais et des tourbières, ainsi que leurs rôles. Une sortie découverte a eu lieu sur un des sites de la RMH, au marais Tikouamis. Les photographies du concours photo de 2018 ont été exposées à la bibliothèque Georges-Henri Lévesque de Roberval du mois de juin au mois



Prospectus de la Route des milieux humides

La gestion de l'eau au Lac-Saint-Jean : des actions municipales à partager!

À travers ce projet, l'OBV Lac-Saint-Jean souhaitait identifier auprès des municipalités du bassin versant du lac Saint-Jean les actions mises en place pour favoriser la gestion intégrée de l'eau sur le territoire afin de les valoriser et d'encourager leur transmission par un partage de connaissances et d'expériences au niveau local.

Le projet vise également à offrir un soutien aux municipalités par des outils vulgarisés et applicables se basant sur les actions réalisées dans les MRC du bassin versant du Lac-Saint-Jean. Ces outils ont pour but de permettre aux autres villes et villages du territoire de trouver des solutions adaptées à leur réalité afin de réduire les problématiques autour de quatre thèmes liés à l'eau : l'eau potable, les eaux pluviales, les bandes riveraines et les eaux usées.

Au mois de février 2020, l'OBV Lac-Saint-Jean a contacté les municipalités et les a incités à faire part de leurs actions à travers un questionnaire et des rencontres téléphoniques. Par la suite, l'OBV offrira son accompagnement aux acteurs municipaux qui le désirent, dans ce cheminement vers une amélioration de la qualité de l'eau dans le bassin versant du lac Saint-Jean.

Ce projet participe à atteindre l'objectif 1.2 (Liste en annexe p36, état de l'indicateur p20).



Questionnaire pour les municipalités

Le Mois de l'eau

Depuis 2018, l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean et l'Organisme de bassin versant Saguenay travaillent de concert afin de célébrer le Mois de l'eau au Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui a lieu tout au long du mois de juin. Avec la collaboration de plusieurs partenaires régionaux, diverses activités récréatives et éducatives sont proposées chaque année à la population.

En 2018, afin de promouvoir le Mois de l'eau Saguenay-Lac-Saint-Jean, un *Cahier spécial sur l'eau*, élaboré avec divers collaborateurs, a été publié dans les différents journaux de la région. Il contenait des articles de sensibilisation et d'information et la programmation complète des activités proposées. Pour cette première édition, au total 14 partenaires ont proposé 16 activités.

En 2019, près de 2800 personnes ont profité des [22 activités](#) qui se sont déroulées dans la région dont :

- un concours en collaboration avec le Zoo Sauvage de Saint-Félicien pour gagner un passeport familial d'une journée pour 4 personnes,
- une activité sur les habitants des cours d'eau (Zoo de Saint-Félicien),



Cahier spécial sur l'eau 2019

- des conférences et des dégustations d'eau (« Tous pour l'eau et l'eau pour tous! », Église verte de Saint-Félicien et Société d'horticulture et d'écologie de Saint-Félicien).

En 2019, une deuxième édition du [Cahier spécial sur l'eau](#) a été publiée dans les journaux locaux. Celui-ci comportait des articles rédigés par les deux OBV de la région, Canards Illimités Canada, la ville de Roberval et l'équipe de recherche sur les eaux souterraines de l'UQAC.

En 2019, M. Samuel Girard, champion olympique de patinage de vitesse, a été le porte-parole du Mois de l'eau Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le Mois de l'eau Lac-Saint-Jean participe à atteindre l'objectif 1.6 (Liste en annexe p36, état de l'indicateur p21).



Samuel Girard, Porte-parole du Mois de l'eau SLSJ

Réseau de surveillance volontaire des lacs du lac Saint-Jean

Depuis plusieurs années, les bénévoles de l'association Riverains Lac-Saint-Jean 2000 récoltent des données sur la qualité de l'eau à travers le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), encadré et coordonné par le MELCC. Ce programme vise à :

- acquérir des données afin d'établir le niveau trophique du lac Saint-Jean et à suivre son évolution dans le temps,
- dépister les signes d'eutrophisation et de dégradation du lac,
- dresser un portrait général de la qualité de l'eau au lac Saint-Jean,
- favoriser la prise en charge des problèmes et des solutions à l'échelle locale.

Par le passé, l'OBV Lac-Saint-Jean contribuait aux dépenses associées au RSVL avec le programme de financement [Opération Bleu-Vert](#). Malgré l'arrêt de ce programme en 2016, Riverains Lac-St-Jean 2000 a décidé de poursuivre le suivi en 2016 et 2017 puis de le suspendre en 2018. L'association a contacté l'OBV Lac-Saint-Jean avec la volonté de remettre en place le réseau de suivi de la qualité de l'eau pour le lac Saint-Jean avec l'appui du milieu. Le Conseil de gestion durable du lac Saint-Jean (CGDLSJ) a également été sollicité.

Le CGDLSJ et l'OBV Lac-Saint-Jean ont alors mobilisé les acteurs régionaux autour de la question du suivi de la qualité de l'eau du lac Saint-Jean lors de deux rencontres de travail, au printemps 2019 et à l'hiver 2020. L'objectif principal identifié était d'optimiser le réseau de suivi de la qualité de l'eau. Il a donc été décidé d'un **Projet de suivi de la qualité de l'eau du lac Saint-Jean 2020-2026** dont le volet 1 consistera à réaliser le suivi de la qualité de l'eau de 10 stations réparties autour du lac Saint-Jean sur une période de 7 ans. Différents partenaires ont été ciblés pour ce projet, dont la SÉPAQ, la CLAP, et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Le projet de Réseau de surveillance volontaire des lacs du lac Saint-Jean participe à atteindre l'objectif 2.4 (Liste en annexe p36, état de l'indicateur p24).

Les programmes de financement

Le Fonds Bleu

L'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a mis en place le Fonds Bleu en 2013 dans le but de financer des projets de sensibilisation, de formation, d'informations ou de concertation en lien avec l'eau. Cette aide financière vise à mettre en œuvre des actions contribuant à atteindre des objectifs du PDE et elle est destinée aux acteurs de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean.

Le Financement partiel d'actions

Les OBV du Québec ont reçu du financement jusqu'en 2021 de la part du MELCC qui propose d'utiliser une partie de leur subvention pour financer partiellement des actions de mise en œuvre du PDE. Les administrateurs de l'OBV Lac-Saint-Jean ont décidé de dédier une partie de ce financement pour mobiliser les acteurs de l'eau et les encourager à poser des actions concrètes afin d'atteindre les objectifs du PDE.

Les pages suivantes présentent les projets financés par ces deux programmes.

A-PROJETS FINANCÉS DU FONDS BLEU EN 2018-2019 ET FINALISÉS EN 2019-2020

A1-Mobilisation, sensibilisation et accompagnement vers des solutions agroenvironnementales pour le Petit Marais de Saint-Gédéon

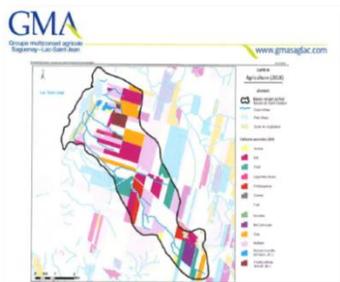
Promoteur : Corporation de gestion du Petit Marais de Saint-Gédéon

Partenaires

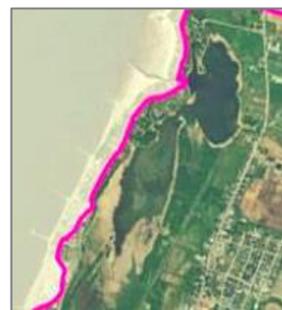
- * Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- * Groupe multiconseil agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean (GMA)
- * MAPAQ
- * Société sylvicole de Chambord
- * Ben Ferme Ayrshire 2000 inc.
- * Municipalité de Saint-Gédéon

Localisation : Bassin versant du Petit marais de Saint-Gédéon (Saint-Gédéon)

Objectifs du PDE associés : 1.6, 1.8, 2.1, 2.3 et 3.4 (Liste en annexe p36)



Bassin versant du Petit marais de Saint-Gédéon



Petit marais de Saint-Gédéon

LE PROJET

- Rencontrer, informer, sensibiliser, mobiliser et accompagner les producteurs agricoles du bassin versant vers des solutions agroenvironnementales afin de lutter contre l'eutrophisation accélérée et la mortalité hivernale du Petit Marais de Saint-Gédéon.
- Organiser des activités d'information et de mobilisation des producteurs agricoles ciblés telles que des visites de terrains.
- Proposer des pistes de solutions.
- Diffuser un bilan (producteurs, grand public) du projet et installer une enseigne au Petit Marais de Saint-Gédéon pour sensibiliser le public.

A2- Projet collectif Saint-Marguerite-Marie

Promoteur

- * Groupe multiconseil agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean (GMA)

Partenaires

- * Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- * MRC de Maria-Chapdelaine
- * Ville de Dolbeau-Mistassini
- * MAPAQ
- * MTQ

Localisation

Bassin versant de la Mistassini, Ville de Dolbeau-Mistassini

Objectifs du PDE associés : 1.8, 2.1, 2.3, 4.3 et 6.2 (Liste en annexe p36)

LE PROJET

- Adhésion des producteurs de pomme de terre du secteur au projet collectif et reconnaissance du MAPAQ.
- Lancement du projet en février 2019 lors d'une rencontre collective.
- Rencontre avec les partenaires du projet.
- Rencontres individuelles entre un employé du GMA et les producteurs de pomme de terre visant à remettre en question certaines pratiques afin d'essayer de trouver des solutions aux problématiques d'érosions des sols.
- Travail sur les engrais et leur application en cours.

A3- Sensibilisation et mobilisation des producteurs agricoles du bassin versant de la Petite rivière Eusèbe à l'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques

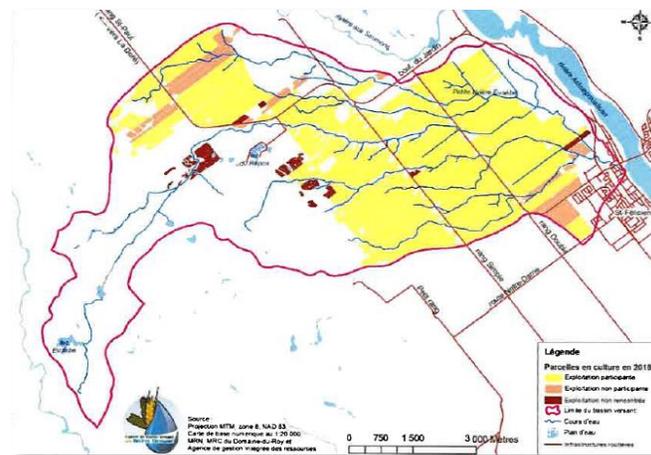
Promoteur : Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé (CBVRT)

Partenaires

- * Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- * Cégep de Saint-Félicien
- * Municipalité de La Doré
- * Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)
- * Ville de Saint-Félicien
- * Ferme Olofée
- * MAPAQ – Prime-Vert
- * MELCC – DGSEE
- * Ferme Gydari
- * AGIR

Localisation : Bassin versant de la Petite rivière Eusèbe, Saint-Félicien

Objetif du PDE associé : 2.3 (Liste en annexe p36)



Bassin versant de la Petite rivière Eusèbe



Décrochement de talus et absence de bande riveraine (CBVRT)

LE PROJET

- Visiter des parcelles de champ de dix producteurs agricoles mobilisés dans une approche collective.
- Rédiger et produire des cahiers et des plans cartographiques du bassin versant de la Petite rivière Eusèbe.
- Faire un suivi et des analyses de la qualité de l'eau (phosphore totale - 24 campagnes d'échantillonnages).
- Présenter les observations relevées sur le terrain et encourager à poursuivre la mobilisation par des interventions concrètes (élargissement de bandes riveraines, etc.) pendant des rencontres individuelles.
- Distribuer des fiches techniques pour la conservation des sols et la protection des bandes riveraines en milieu agricole.



Rencontre collective

B-PROJETS FINANCÉS PAR LE FINANCEMENT PARTIEL D'ACTION ET RÉALISÉS EN 2019-2020

B1- Sensibilisation et action au bassin versant de la Belle Rivière

Promoteur

- * Conseil de bassin versant de la Belle Rivière

Partenaires

- * Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- * CREDD Lac-Saint-Jean
- * Emploi d'été Canada
- * Union des producteurs agricoles Saguenay-Lac-Saint-Jean
- * Municipalité d'Hébertville
- * Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Localisation

Bassin versant de la Belle Rivière (Hébertville, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix)

Objectifs du PDE associés : 1.8, 2.1, 2.3, 4.3 et 6.2 (Liste en annexe p36)



Corvée de nettoyage

LE PROJET

- Distribuer des végétaux pour inciter la population à participer à la restauration des bandes riveraines.
- Réaliser et distribuer une trousse de sensibilisation pour les producteurs agricoles.
- Rédiger des articles dans le journal l' « ÉCO » pour les producteurs agricoles pour les sensibiliser sur diverses actions et de partager « des bons coups ».
- Retourner des secteurs cibles afin de nettoyer et évaluer la propreté des sites.
- Réaliser des outils de sensibilisation pour la pêche blanche.



Trousse de sensibilisation des producteurs agricoles

B2 - Formation sur la gestion durable des eaux pluviales: un outil indispensable pour l'avenir de notre lac

Promoteur

- * ÉCOgestion-Solution

Partenaires

- * Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- * CREDD Lac-Saint-Jean
- * Inscription des participants

Localisation

Saint-Félicien

Objectifs du PDE associés : 1.2, 1.3, 1.4, 1.6, 1.9, 2.1, 4.1, 4.3, 6.1 et 6.2 (Liste en annexe p36)

LE PROJET

- Organiser une journée de formation autour des problèmes en lien avec les approches traditionnelles de gestion du ruissellement et des eaux pluviales, des avantages de la GDEP en regard des risques relatifs aux changements climatiques. Présentation des stratégies et techniques d'aménagement associées à la GDEP dans milieux constructifs, secteurs agricole et forestier.
- Présenter des exemples concrets de moyens d'action et proposer des outils disponibles ainsi que des références que les municipalités peuvent consulter ou intégrer dans leurs pratiques et dans leurs démarches décisionnelles.
- Sensibiliser les participants en leur présentant les avantages et les inconvénients des différentes techniques en lien de la gestion des eaux pluviales.
- Favoriser la mise en œuvre à l'échelle municipale de ces nouvelles approches en illustrant des techniques d'aménagement et des approches règlementaires simples et efficaces à la portée des petites et moyennes municipalités.

B3 – Sensibilisation aux cours d'eau

Promoteur

- * Municipalité de Lamarche

Partenaires

- * Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Localisation

Lac Tchitogama et rivière Péribonka (Lamarche)

Objectifs du PDE associés : 1.6, 3.4 et 6.3 (Liste en annexe p36)

LE PROJET

- Sensibiliser les utilisateurs des lieux de mise à l'eau du lac Tchitogama et sur la rivière Péribonka avec des affiches rappelant que les déchets doivent être jetés dans les poubelles mises à leur disposition.
- Organiser une activité d'éco-jogging afin de ramasser les déchets et inciter les citoyens à garder l'endroit propre.
- Associer cette activité à celle du Comité de Saines habitudes de vie, qui organise une semaine d'éco-jogging dans toute la MRC Lac-Saint-Jean-Est.
- Déployer l'activité dans les écoles, les maisons des jeunes et auprès de la population générale et réaliser cette activité annuellement au printemps.

C-PROJETS FINANCÉS PAR LE FINANCEMENT PARTIEL D'ACTION EN 2019-2020 (EN COURS)

C1– Réhabilitation de bande riveraine au lac à la Carpe et au lac Houlière

Promoteur

- * Société de gestion environnementale (SGE)

Partenaires

- * Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- * MRC du Fjord-du-Saguenay

Localisation : Lac à la Carpe et au lac Houlière (Mont Valin)

Objectifs du PDE associés : 2.3. (Liste en annexe p36)

LE PROJET

- Visiter le terrain de 72 chalets de villégiateurs ayant des problématiques de bandes riveraines sur les lacs à la Carpe et Houlière.
- Procéder à la sensibilisation des riverains pendant les visites.
- Élaborer un plan d'aménagement de réhabilitation de la bande riveraine qui sera remis au riverain et à la MRC pour assurer le suivi.

C2– Sensibilisation pour la protection des milieux humides du secteur de la Pointe Wilson

Promoteur

- * Club de la Pointe Wilson

Partenaires

- * Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Localisation : Pointe Wilson, Saint-Henri-de-Taillon

Objectifs du PDE associés : 1.6, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.2, 6.2 et 6.3 (Liste en annexe p36)

LE PROJET

Ce projet de sensibilisation vise à conscientiser les membres du Club de la Pointe Wilson à l'importance des milieux humides (Période de 3 ans) et à organiser une conférence annuelle.

1^e année : localisation, identification et formation des marais, marécages, étangs et tourbières, l'importance de leur protection et les actions à poser

2^e année : une visite des lieux avec une personne ressource afin d'identifier la flore et la faune présente dans le secteur, suivie d'une conférence sur le sujet, conception/réalisation de panneaux d'interprétation sur les espèces indigènes.

3^e année : formation en élargissant le concept de MH au lac Saint-Jean et à ses berges, plages,... à la suite d'une visite avec une personne ressource afin d'identifier la flore et la faune présente sur l'ensemble du territoire de la Pointe Wilson, conception de panneaux d'interprétation.

D-PROJETS FINANCÉS PAR LE FINANCEMENT PARTIEL D'ACTION EN 2019-2020 (À VENIR)

D1– Sensibilisation sur la qualité de l'eau

LE PROJET

Des professionnels de différentes organisations partageront leur savoir sur différentes thématiques liées à l'eau. Suite à une période d'imprégnation des enjeux et de partage de savoir, les jeunes élaboreront une activité afin de rejoindre le plus de gens possible lors du mois de l'eau en juin 2020.

Cette activité sera réalisée en partenariat avec une artiste qui guidera les jeunes à travers un éventail de possibilités de communication (court métrage, projection visuelle, théâtre, ...). Les différentes thématiques traitées sont ciblées en fonction du territoire et de son portrait. L'outil de référence qui sera utilisé est le Plan directeur de l'eau du bassin versant du Lac Saint-Jean. Le but est de mettre en avant les différentes pressions exercées par les secteurs agricole, municipal, récréotouristiques et résidentiel sur la qualité de l'eau.

Promoteur

- * Société de gestion environnementale du Lac-Saint-Jean (SGE)

Partenaires

- * CJE des Bleuets
- * Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé (CBVRT)
- * Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- * Conseil régional de l'environnement et du développement durable Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD)
- * CJE – Les offices jeunesse internationaux du Québec

Localisation : Bassin versant du lac Saint-Jean, rivières Mistassini et Mistassibi, Dolbeau-Mistassini

Objectifs du PDE associés : 1.6 (Liste en annexe p36)

D2- Mobilisation, sensibilisation et accompagnement vers des solutions agroenvironnementales pour le Petit Marais de Saint-Gédéon – phase II

Promoteur

Corporation de gestion du Petit Marais de Saint-Gédéon

Partenaires

- * Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- * Groupe multiconseil agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean (GMA)
- * MAPAQ
- * Municipalité de Saint-Gédéon

Localisation : Bassin versant du Petit marais de Saint-Gédéon (Saint-Gédéon)

Objectifs du PDE associés : 1.6, 1.8, 2.1, 2.3 et 4.3 (Liste en annexe p36)

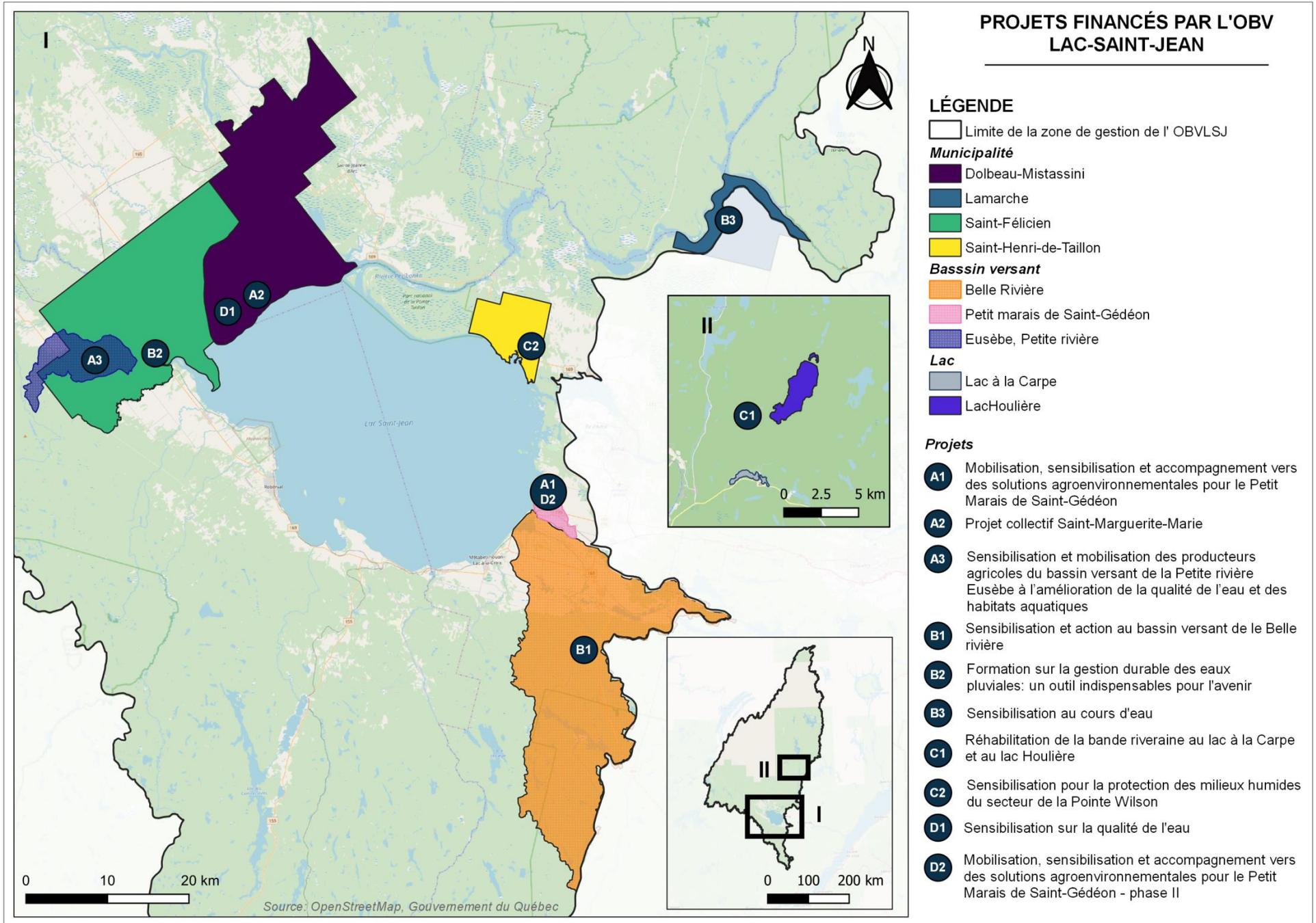
LE PROJET

Ce projet vise à consolider et à faire progresser concrètement le travail de mobilisation, d'information et d'accompagnement auprès du secteur agricole, qui occupe 75% de la superficie du bassin versant du Petit Marais.

La corporation souhaite favoriser et susciter la réalisation de plusieurs recommandations émises par le GMA pour améliorer les pratiques du secteur agricole et donc à lutter contre l'eutrophisation accélérée du Petit Marais. Plusieurs problématiques observées pourraient être graduellement corrigées en adoptant de meilleures pratiques culturales ou en réalisant des travaux de correction et d'améliorations dans les champs et en bordure des cours d'eau.

- Activité de mobilisation des producteurs agricoles sous forme de brunch d'information par le GMA et MAPAQ.
- Suivis et coordination dans les entreprises participantes par l'agronome chargé de projet et son équipe, selon le plan d'action établi. Redirection des agriculteurs vers le programme Prime-Vert du MAPAQ pour le financement en partie des travaux admissibles.
- Compilation des données et des actions réalisées. Élaboration d'un rapport d'étape.
- Parution d'un article dans le journal municipal à la suite de la démarche et diffusion d'un communiqué à l'automne 2020.

Carte des projets financés par l'OBV Lac-Saint-Jean



En 2019-2020, les projets réalisés ont reçu un total de 17 760 \$ du Fonds Bleu et du Financement partiel d'action pour un coût total de 36 830\$. La participation du milieu et d'autres sources de financement représentent donc de près de 79 %.

En 2019-2020, 21 partenaires ont participé aux projets auxquels s'ajoutent de nombreux acteurs de l'eau qui collaborent à la réalisation de ces projets.

Liste des partenaires impliqués dans les projets du Fonds Bleu réalisés en 2019-2020.

- Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)
- Cégep de Saint-Félicien
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD)
- Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé (CBVRT)
- Emploi d'été Canada
- Ferme Gydari
- Ferme Olofée
- Groupe Multiconseil Agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean (GMA)
- MAPAQ
- MELCC
- Municipalité d'Hébertville
- Municipalité de La Doré
- Municipalité de Saint-Gédéon
- Municipalité de Métabetchouana-Lac-à-la-Croix
- MRC Maria-Chapdelaine
- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- Participants
- Producteurs agricoles
- Riverains
- Union des producteurs agricoles
- Ville de Saint-Félicien

Bilan des réalisations

En 2019-2020, les projets réalisés dans le cadre du Fonds bleu et du financement partiel d'action ont permis de :

- sensibiliser plus de 145 personnes;
- distribuer au moins 319 outils de sensibilisation et d'informations et 8 cahiers du propriétaire;
- informer 26 partenaires/personnes;
- former 37 personnes;
- publier 2 articles et 1 communiqué de presse;
- suivre 1 cours d'eau.

Suivi et avancement du plan d'action

Le suivi du plan d'action du PDE du bassin versant du lac Saint-Jean est représenté par un tableau dans les pages suivantes. Pour chaque objectif et pour chaque action, un suivi est réalisé tous les ans grâce à des indicateurs; ce qui permet de connaître l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action. Ainsi, les informations recueillies permettent d'identifier par exemple:

- où les efforts doivent être faits pour les prochaines années;
- si certaines actions ne sont finalement pas réalisables ou pas adaptées à la réalité;
- si les actions peuvent être retravaillées par les membres de la table de concertation.

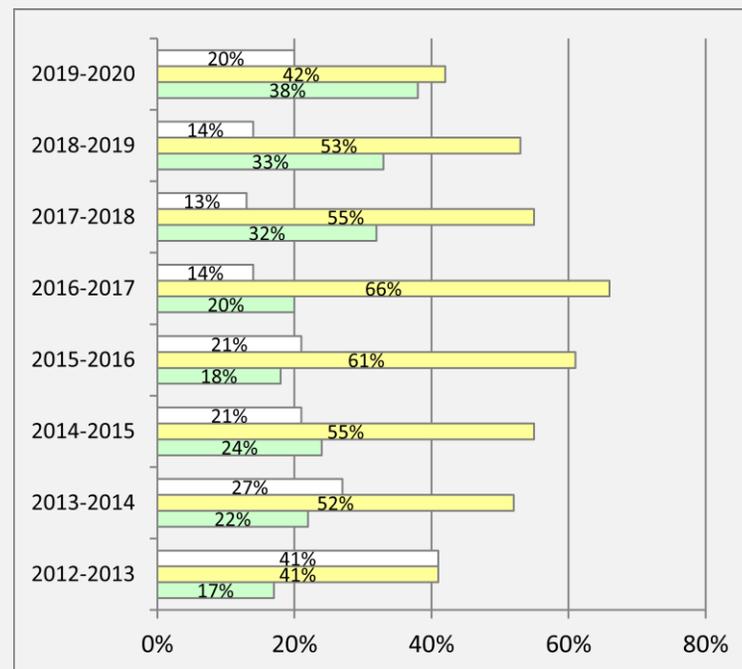
Ce bilan permet également de vérifier si les indicateurs choisis sont adéquats. De même que les actions, ceux-ci peuvent être modifiés s'ils ne sont pas adaptés.

Les actions indiquées dans ce plan d'action sont majoritairement mises en œuvre par des acteurs de l'eau tels que les municipalités, les associations de riverains, les comités de bassins versants, les organisations œuvrant dans le domaine de l'environnement, etc. Le rôle de l'OBV Lac-Saint-Jean peut être plus ou moins important dans la mise en œuvre des actions selon les besoins. Il est donc possible que certaines actions se réalisent sans l'intervention de l'OBV Lac-Saint-Jean, que d'autres bénéficient d'un appui financier (le Fonds bleu présenté précédemment), d'aide à l'élaboration de projets ou d'un soutien technique.

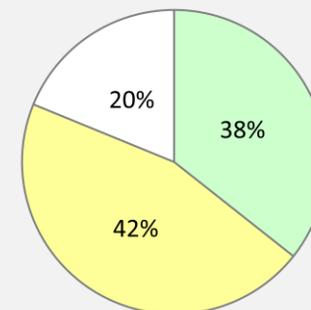
Le plan d'action du PDE de l'OBV Lac-Saint-Jean est fréquemment modifié. Par exemple, il est possible que la production d'un outil soit réalisée pour atteindre une cible antérieure, mais qu'une modification de la cible exige de publiciser l'outil. Il en résulte que des actions considérées par le passé comme « réalisées » appartiennent désormais à la catégorie « en partie réalisées ». En 2019-2020, cinq actions ont été ajoutées au PDE.

Dans certains cas, des sources de données ont changé lors du suivi. Ainsi, il est difficile de comparer avec précision la progression de la mise en œuvre en fonction des années en comparant uniquement les actions « réalisées » et celles « en partie réalisées ». Il est préférable de comparer les actions non réalisées. À ce propos, une diminution est observée au fil des années et cela témoigne de la mise en œuvre du PDE.

Bilan de la mise en œuvre du PDE depuis 2012



Bilan de la mise en œuvre du PDE en 2019-2020 :



Légende

Actions réalisées
Actions en partie réalisées, cible non atteinte
Actions non réalisées

Tableau de suivi

ORIENTATION 1: AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ET DE L'EAU DE SURFACE			CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 1.1	Diminuer la pollution liée aux installations septiques		500 permis émis pour le remplacement d'une ancienne installation septique d'ici 2017	Au moins 2665 permis ont été émis depuis 2012.
Actions	1.1.1	Réaliser la vidange périodique des installations septiques et l'identification sommaire des installations	95% des résidences isolées du secteur municipalisé vidangées d'ici 2016	100% des résidences isolées du secteur municipalisé ont été vidangés.
	1.1.2	Sensibiliser les propriétaires de résidences isolées et les municipalités à l'importance d'avoir une installation septique conforme et efficace	7 000 documents distribués d'ici 2014	<ul style="list-style-type: none"> • 2 210 documents distribués aux riverains • Au moins 4311 propriétaires de résidences isolées TNO ont été sensibilisés • Environ 1070 visites sur une page Riverain du site Internet de l'OBV • Au moins 1640 personnes sensibilisées par les municipalités
			Nombre de rencontres organisées avec les élus	Sujet discuté lors de 5 rencontres. Une lettre a été envoyée aux Élus et DG en 2016.
	1.1.3	Mettre à jour le répertoire des entreprises en lien avec les installations septiques et le rendre disponible auprès des municipalités	Répertoire mis à jour	Dernière mise à jour en 2020.
	1.1.4	Mettre en place un mécanisme de suivi de l'efficacité des installations septiques	100% des municipalités et collectivité mettent en place un suivi d'ici 2017	À ce jour, 9 municipalités auraient mis en place un suivi de l'efficacité des installations septiques (30% des municipalités).
Objectif 1.2	Diminuer le nombre de débordements des réseaux unitaires municipaux		75% des stations ont une note de respect du suivi des surverses de 100% et une note de respect des exigences de surverses d'au moins 85% d'ici 2017	En 2016, sur un échantillon de 54 stations, 69% répondaient aux exigences.
Actions	1.2.1	Diffuser les pratiques des municipalités en rapport avec la gestion de l'eau	1000 personnes ont consulté les pages du site Internet de l'OBV sur les actions des municipalités d'ici 2014	86 personnes avaient consulté la rubrique avant la modification du site internet qui a engendré la perte de cette section. Cependant, 8 projets sont sur le REPERT'EAU.
	1.2.2	Promouvoir une gestion écologique des eaux pluviales	1000 documents de sensibilisation à la gestion écologique des eaux pluviales distribués tous les ans entre 2012 et 2015	Environ 505 dépliants avec une section sur la gestion des eaux pluviales ont été remis depuis 2012. En 2019, 6 municipalités en ont fait la promotion.
	1.2.3	Organiser des activités de promotion et de démonstration des jardins pluviaux	5 municipalités	Un projet de "Sensibilisation et aménagement de jardins pluviaux" (CREDD) devrait débuter en 2020.
100 personnes ont participé aux activités d'information				
			5000 personnes ont été rejointes par les différents médias	

Objectif 1.3	Éliminer les rejets d'eaux usées municipales non traitées dans les plans d'eau et les cours d'eau		100% des municipalités ont un système de traitement des eaux usées fonctionnel et efficace d'ici 2017	76% des municipalités.
Actions	1.3.1	Soutenir les municipalités qui ne traitent pas leurs eaux usées dans la recherche de solutions	7 municipalités sont engagées dans une démarche pour la construction d'un système de traitement des eaux usées d'ici 2017	À ce jour, au moins 6 des 7 municipalités ont engagé des démarches.
Objectif 1.4	Diminuer les concentrations en coliformes fécaux		La fréquence de dépassement du critère s'améliore d'une catégorie d'ici 2016	En 2019, il n'y a pas eu de mesure pour les stations ciblées.
Actions	1.4.1	Finaliser le retrait des animaux dans les cours d'eau	100% des éleveurs bovins ont retiré leurs animaux des cours d'eau	La cible a été atteinte en 2012. Le programme de financement du MAPAQ s'est terminé en 2012.
	1.4.2	Sensibiliser les producteurs agricoles à un bon entretien des clôtures et des abreuvoirs	100% des éleveurs bovins sensibilisés	Aucune activité n'a été organisée depuis 2012.
Objectif 1.5	Diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries		Des solutions pour diminuer les quantités de contaminants dans les rejets ont été appliquées pour 5 industries	Ne s'applique pas pour le moment.
Actions	1.5.1	Inventorier et quantifier les rejets des industries	Un inventaire des industries a été réalisé d'ici 2014	Inventaire non réalisé.
	1.5.2	Déterminer des moyens de diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries dans l'eau et dans le sol	100% des industries ont déterminé des moyens de diminuer les quantités de contaminants d'ici 2016	Non réalisé.
Objectif 1.6	Améliorer les comportements et les pratiques		20% des riverains ont modifié leur comportement d'ici 2017	L'indicateur n'a pas encore été mesuré pour l'ensemble du bassin versant. Cependant le projet de "Sensibilisation et action au bassin versant de la Belle rivière" contenait un questionnaire afin de déterminer l'efficacité des activités de sensibilisation des dernières années pour 7 thèmes. Tous thèmes confondus, moins de 20% des personnes interrogées n'ont aucune intention de changer de comportements, moins de 10% ont l'intention de le faire, de 20 à plus de 60% ont déjà changé de comportement.
Actions	1.6.1	Réaliser des activités de sensibilisation avec les écoles sur le thème de l'eau	40 classes participent à une activité d'ici 2014	À ce jour, 681 classes ont participé à des activités de sensibilisation.
	1.6.2	Réaliser des activités de sensibilisation sur le thème de l'eau dans des bassins versants ciblés	10000 personnes ont été sensibilisées 15 publications en lien avec les activités	140 personnes ont été sensibilisées. 2 articles et 1 communiqué de presse ont été publiés.
Objectif 1.7	Connaître l'impact des anciens dépotoirs sur la qualité de l'eau et réduire le nombre et l'impact des dépotoirs illégaux		100% des dépotoirs connus sont étudiés d'ici 2017	Inconnu.
			100% des dépotoirs illégaux découverts ont été démantelés	Inconnu.

Actions	1.7.1	Connaitre la qualité de l'eau de surface et/ou de l'eau souterraine à proximité des anciens dépotoirs	Une étude sur la qualité de l'eau aux environs des anciens dépotoirs est réalisée d'ici 2014	Étude non réalisée.
	1.7.2	Organiser des journées de nettoyage le long des cours d'eau	15 cours d'eau ont été nettoyés d'ici 2017	Au moins 21 activités de nettoyage ont eu lieu.
	1.7.3	Sensibiliser la population à l'impact des dépotoirs illégaux et aux solutions alternatives	10 000 personnes ont été sensibilisées à l'impact des dépotoirs illégaux d'ici 2015	Environ 10382 dépliant remis par les MRC. De plus, il existe plusieurs campagnes de sensibilisation sur les manières de disposer les matières résiduelles.
Objectif 1.8	Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures de bleuets et de pomme de terre		Diminution de 10% des superficies avec application de pesticides dans les municipalités où l'on retrouve de la culture de bleuets et/ou de pommes de terre	17 288 ha pour la culture du bleuet et 2 606 ha pour la culture de pommes de terre.
Actions	1.8.1	Réaliser un suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potables à proximité des cultures de bleuets et de pommes de terre	Le suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potable à proximité des cultures de bleuet et de pomme de terre est réalisé d'ici 2015	Le suivi est réalisé dans les bleuetières de la MRC Maria-Chapdelaine tous les 5 ans mais pas dans les sources d'eau potable.
	1.8.2	Mettre en œuvre des moyens de lutte alternatifs à l'utilisation de pesticides	1 projet est mis en place par année d'ici 2014	À ce jour 14 projets ont été mis en place.
	1.8.3	Augmenter les superficies en bleuetières biologiques	16 % des superficies des bleuetières sont biologiques d'ici 2015	En 2019, 16,4% des superficies des bleuetières enregistrées au MAPAQ sont biologiques.
	1.8.4	Utiliser le réseau d'avertissements phytosanitaires régional pour la culture du bleuet et la culture de la pomme de terre	70 producteurs sont inscrits au réseau bleuet nain et 30 au réseau pomme de terre d'ici 2016	12 producteurs sont inscrits au réseau <i>Pomme de terre</i> et 57 producteurs sont inscrits au réseau <i>Bleuet nain</i> pour un total de 69 producteurs.
	1.8.5	Diffuser les exemples, outils et guides qui incitent à une diminution de l'utilisation des pesticides	1000 personnes	7 articles rédigés par le GMA ont été vus par au moins 580 personnes.
	1.8.6	Sensibiliser les municipalités à l'importance d'analyser la présence de pesticides dans l'eau	100% des municipalités ont été sensibilisées	Une journée de réflexion sur les pesticides a eu lieu en avril 2018. 9 élus et 6 employés municipaux y ont participé (représentant 5 municipalités).
Objectif 1.9	Réduire la quantité de contaminants des eaux usées municipales non traitées et réduire leur volume à la source.		75% des résidents rencontrés se sont engagés à modifier leurs comportements	Au moins 870 personnes ont été sensibilisées à l'économie d'eau et aux comportements responsables.
Actions	1.9.1	Sensibiliser les résidents des municipalités ne possédant pas de station de traitement des eaux usées à l'économie d'eau potable et à l'adoption de comportements responsables.	75% des résidents rencontrés se sont engagés à modifier leurs comportements	Au moins 870 personnes ont été sensibilisées à l'économie d'eau et aux comportements responsables.

ORIENTATION 2: PRÉVENIR L'APPARITION DE FLEURS D'EAU D'ALGUES BLEU-VERT ET LE VIEILLISSEMENT ACCÉLÉRÉ DES PLANS D'EAU		CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 2.1	Diminuer et limiter les apports de phosphore de sources anthropiques dans l'eau	La fréquence de dépassement du critère s'améliore d'une catégorie d'ici 2016	6 stations sur 24 ont des données en 2019. 1 station a atteint la cible.
Actions	2.1.1	Gérer les fumiers selon les réglementations existantes	Au moins 22 agriculteurs ont été financés par le MAPAQ depuis 2012.
	2.1.1 bis	Améliorer la performance environnementale des enclos d'hivernement	60 entreprises ont reçu un diagnostic depuis 2020 70% d'enclos ont vu leur performance environnementale a été améliorée suite aux recommandations de la phase 1
	2.1.2	Appliquer de bonnes pratiques pour limiter l'impact de l'épandage du fumier	3 activités terrain par an sur les bonnes pratiques de l'épandage du fumier sont organisées d'ici 2014
	2.1.3	Utiliser le concept de "Lotissement de conservation" pour les nouveaux projets de développement	2 de projets de « lotissement de conservation » réalisés d'ici 2017
	2.1.4	Mettre en place un projet de laboratoire vivant visant à la transition vers des pratiques agricoles durables	Des pratiques réalisées
Objectif 2.2	Rendre autonome la population pour l'identification des fleurs d'eau d'algues bleu-vert	2 000 personnes sont formées à l'identification des algues bleu-vert d'ici 2015	242 personnes formées.
Actions	2.2.1	Organiser des rencontres d'identification d'algues bleu-vert lors des assemblées générales annuelles des associations de riverains	1000 personnes rencontrées pour l'identification des algues bleu-vert d'ici 2014
	2.2.2	Promouvoir le site Internet Info Algues Bleu-Vert	1 000 visiteurs par an
Objectif 2.3	Maintenir et restaurer les bandes riveraines	Augmenter de 10% la longueur des bandes riveraines du lac ou du cours d'eau dont l'IQBR est entre 75 et 100 jusqu'à 95% d'ici 2017	L'indicateur n'a pas encore été mesuré pour tous les lacs ou cours d'eau.
Actions	2.3.1	Mettre en place un programme de restauration des bandes riveraines	50% des municipalités ont mis en place un programme de restauration des bandes riveraines d'ici 2016
	2.3.2	Organiser une formation sur la protection et la gestion des lacs et des cours d'eau à l'intention du secteur municipal	50 inspecteurs municipaux et élus ont reçu une formation d'ici 2014

	2.3.3	Distribuer des arbres et des arbustes pour la restauration des bandes riveraines	100 000 arbres distribués d'ici 2017 20 000 arbustes distribués d'ici 2017	48 795 végétaux ont été distribués.
	2.3.4	Distribuer des arbres et des arbustes pour la restauration des bandes riveraines	3 activités terrain sont organisées par année d'ici 2015	Au moins 5 activités terrain. Aussi abordé dans au moins 12 rencontres collectives et 100 rencontres individuelles.
	2.3.5	Réaliser des approches collectives pour la restauration des bandes riveraines de cours d'eau agricoles	75% de producteurs agricoles se sont engagés dans la restauration des bandes riveraines 75% de la longueur de rive dégradée des cours d'eau dont la bande riveraine a été restaurée	Le projet « Approche sommaire de bassin versant avec des entreprises agricoles » de l'UPA a pour objectif de mobiliser tous les producteurs agricoles longeant un même cours d'eau à s'engager dans la restauration ses bandes riveraines. Le projet devrait débuter en 2020.
Objectif 2.4	Connaître l'état de santé des lacs en regard du phosphore		100% des lacs visés par un projet de développement pour lesquels la capacité de support a été respectée d'ici 2017	6 lacs depuis 2016 (excluant le RSVL).
Actions	2.4.1	Suivre la qualité de l'eau de lacs par le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et diffuser les résultats	14 lacs sont suivis par le RSVL d'ici 2015	En 2019, 6 lacs ont été suivis.
	2.4.2	Mettre en place un projet pilote de modélisation du phosphore dans les lacs	Les projets pilotes ont été mis en place	Une collaboration est envisagée avec l'équipe de M. Louis Roy, coordonnateur de la surveillance et de l'évaluation de l'état des lacs à la Direction du suivi de l'état de l'environnement du MELCC.

ORIENTATION 3: MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES, RIVERAINS ET HUMIDES			CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 3.1	Évaluer et restaurer les habitats aquatiques et riverains ainsi que les milieux humides dégradés		Superficie des habitats évaluée et/ou restaurée d'ici 2015	L'indicateur n'a pas encore été mesuré.
Actions	3.1.1	Caractériser les habitats du poisson et réaliser un inventaire piscicole	Une caractérisation de l'habitat du poisson et un inventaire piscicole sont réalisés sur la rivière Ouiatchouan et au lac Abel d'ici 2014	Une caractérisation a été faite sur la rivière Ouiatchouan dans le cadre du projet de compensation de l'habitat du poisson lié à la construction de la mini-centrale de Val-Jalbert. Le lac Abel n'a pas été caractérisé. D'autres plans d'eau ont toutefois été caractérisés: en 2018 : rivière Métabetchouane (Desbiens), Normandin, Roberval, Saint-Félicien.
	3.1.2	Aménager les cours d'eau pour améliorer l'habitat du poisson	5 projets d'aménagements qui visent à améliorer l'habitat du poisson d'ici 2014	6 projets ont été réalisés.
Objectif 3.2	Éviter la propagation des espèces envahissantes		Comité de travail mis en place	Comité de travail formé.
			20 organisations participent à l'une des interventions de prévention	7 organisations participent à des interventions de prévention.

			2500 personnes sensibilisées	Au moins 305 personnes sensibilisées.
			Réseau de surveillance mis en place	Réseau de surveillance non formé.
Actions	3.2.1	Mettre en œuvre le plan d'action sur les espèces exotiques envahissantes	Comité de travail mis en place	Comité de travail formé.
			20 organisations participent à l'une des interventions de prévention	7 organisations participent à des interventions de prévention.
			2500 personnes sensibilisées	Au moins 305 personnes sensibilisées.
			Réseau de surveillance mis en place	Réseau de surveillance non formé.
Objectif 3.3	Protéger les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables associées aux milieux humides, aquatiques et riverains		100% d'intégrité des occurrences d'espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables d'ici 2017	L'indicateur n'a pas encore été mesuré.
Actions	3.3.1	Réaliser un document présentant les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables et le diffuser	1 500 documents sur les espèces à statut particulier ont été distribués d'ici 2014	Un document préliminaire a été réalisé.
Objectif 3.4	Conserver et mettre en valeur les habitats aquatiques, riverains et humides		100 ha de superficie mis en valeur d'ici 2016	Le projet de la Route des milieux humides a été lancé en juin 2018. Ce projet vise à mettre en valeur les milieux humides de la région.
			1 500 personnes sensibilisées d'ici 2016	Au moins 31 200 personnes ont été sensibilisées : réseaux sociaux, articles de journaux, affiches, activités, etc.
Actions	3.4.1	Créer un répertoire des milieux humides et le publier	Répertoire créé d'ici 2014	La Route des milieux humides est a été lancée en 2018, elle comprend 13 sites à ce jour.
	3.4.1 bis	Faire un portrait des milieux humides qui ont déjà été mis en valeur et mettre en place un programme de suivi de ces milieux	Portrait et programme de suivi réalisé d'ici 2016	Un portrait a été fait lors du développement de la Route des milieux humides et il est disponible pour les organisations qui souhaitent mettre en valeur ces milieux.
	3.4.2	Promouvoir les guides de bonnes pratiques d'aménagement à proximité d'un lac, d'un cours d'eau et d'un milieu humide auprès des riveraines et des entrepreneurs	15 organisations rendent disponible le guide des bonnes pratiques d'ici 2014	À ce jour, 13 organisations différentes ont distribué des dépliants à des riverains et des producteurs agricoles.
	3.4.3	Sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'eau et la population à la conservation des milieux humides	20 médias publient des articles sur les milieux humides par an	En 2019, il y a eu 10 médias dans lesquels des articles de sensibilisation sur les milieux humides ont été présentés.
			20 classes suivent des ateliers sur les milieux humides par an	À ce jour, au moins 10 classes ont suivi une activité sur les milieux humides.

ORIENTATION 4: RESTREINDRE L'ÉROSION DES BERGES, L'ENVAISEMENT ET LA SÉDIMENTATION DES PLANS D'EAU ET DES COURS D'EAU (SUITE)		CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 4.1	Réduire les quantités de matières en suspension dans les secteurs problématiques	Les concentrations médianes de matières en suspension s'améliorent d'une catégorie d'ici 2017	Une station sur quatre a des données en 2019 et aucune n'a pas atteint la cible.
Actions	4.1.1 Réaliser des travaux en milieu agricole pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau	10 structures réaménagées ou construites en milieu agricole d'ici 2015	Depuis 2013, il y a eu 85 structures d'aménagées (déversoirs, descentes, avaloirs, voies d'eau).
	4.1.2 Modifier les pratiques culturales pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau	10 producteurs ont bénéficié de l'aide d'un agronome d'ici 2015	Au moins 57 producteurs ont bénéficié de l'aide d'un agronome dans la région.
Objectif 4.2	Documenter, suivre et atténuer les secteurs problématiques d'érosion des berges	100% des cours d'eau ou de plans d'eau problématiques suivis d'ici 2017	Inconnu.
Actions	4.2.1 Faire un suivi de l'érosion des berges au lac Saint-Jean	Réalisation d'un suivi du taux d'érosion au lac Saint-Jean tous les ans	Réalisé.
	4.2.2 Réaliser une compilation des études sur l'érosion au parc national de la Pointe-Taillon et faire une analyse des données manquantes	Compilation de documents réalisée d'ici 2014	Une synthèse des connaissances et une analyse des photographies aériennes ont été réalisées (Roche 2013).
	4.2.3 Réaliser des travaux de stabilisation de la berge autour du lac Saint-Jean	Réaliser le programme de stabilisation des berges tous les ans.	Travaux réalisés.
	4.2.4 Documenter l'érosion des berges des rivières lacs et réservoirs afin d'identifier les secteurs problématiques	4 MRC ont documenté les secteurs problématiques d'érosion sur leur territoire	1 MRC a documenté les secteurs problématiques d'érosion.
Objectif 4.3	Minimiser l'apport de sédiments d'origine anthropique dans les plans et les cours d'eau	Taux de conformité de 92,72% sur les UAF (23-71 0 vérifié, 024-71 99,9%, 25-71 81%, 27-51 89%)	Taux de conformité de 92,72% sur les UAF (23-71 0 vérifié, 024-71 99,9%, 25-71 81%, 27-51 89%)
		Des moyens afin de diminuer l'apport de sédiments ont été mis en œuvre dans 20 exploitations agricoles en 2015	Au moins 146 exploitations agricoles depuis 2012.
		50 personnes sensibilisées à la gestion écologique des fossés	Au moins 69 personnes depuis 2013.
Actions	4.3.1 Assurer une formation adéquate des travailleurs affectés à la pose des ponceaux	100% des compagnies offrent des formations à leurs employés aux 2 ans	Inconnu.
	4.3.2 Sensibiliser les agriculteurs aux pratiques permettant de diminuer les apports de sédiments aux cours d'eau	100 agriculteurs participent à une journée terrain d'ici 2014	À ce jour, plus de 111 producteurs agricoles ont participé à une journée terrain.
	4.3.3 Promouvoir la gestion environnementale des fossés auprès des responsables de l'entretien des réseaux	50 gestionnaires informés sur la gestion des fossés d'ici 2015	Au moins 42 personnes depuis 2013.

ORIENTATION 5 : ASSURER UN APPROVISIONNEMENT SUFFISANT EN EAU POTABLE		CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 5.1	Améliorer la protection des sources d'approvisionnement en eau potable des municipalités	100% des municipalités et des MRC engagées dans la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable d'ici 2017	Selon les données récoltées depuis 2012, 24 municipalités, soit 80%, se seraient engagées dans la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable.
Actions	5.1.1	Mettre en œuvre la Stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable	100% des municipalités sont engagées dans la stratégie d'ici 2017.
	5.1.2	Rendre disponible l'information sur la localisation des puits municipaux et leurs aires de protection	Les données sont disponibles sur Info-Sol.
Objectif 5.2	Évaluer le potentiel des nappes d'eau souterraines et des aquifères	100% du territoire municipalisé pour lequel le potentiel des nappes d'eau souterraines et des aquifères a été évalué d'ici 2014	Le PACES du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été finalisé en 2013. Le projet de suivi ARIM-EAU se veut de maintenir à jour la base de données régionale sur les eaux souterraines, d'assurer le suivi et le transfert des résultats vers les utilisateurs régionaux.
Actions	5.2.1	Dresser un portrait de la ressource en eau souterraine de la région	L'analyse du potentiel des nappes d'eau souterraine et des aquifères a été réalisée sur 100% du territoire municipalisé d'ici 2014.
Objectif 5.3	Réduire la consommation en eau potable	Diminution de 20% du Nombre de litres d'eau consommés par personne et par jour d'ici 2014	La quantité d'eau distribuée par personne par jour est passée de 777 litres en 2001 à 573 litres en 2015, soit une baisse de 26%.
Actions	5.3.1	Participer à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable	Les municipalités participent à la Stratégie d'économie d'eau potable jusqu'en 2014.

ORIENTATION 6 : HARMONISER LES USAGES EN LIEN AVEC L'EAU		CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 6.1	Faire connaître les risques, les causes d'inondation et les contraintes d'aménagement aux résidents ainsi qu'aux propriétaires de bâtiment en zones inondables.		100% des résidents et propriétaires informés d'ici 2015
Actions	6.1.1	Informier l'ensemble des résidents et des propriétaires de bâtiments en zones inondables des risques, des causes d'inondation et des contraintes d'aménagement	100% des propriétaires ont été informés d'ici 2013
	6.1.2	Mettre en place un mécanisme qui permet à tous les nouveaux propriétaires d'être informés à propos des zones inondables	12 cartes à grande échelle, c'est-à-dire une par municipalité concernée d'ici 2014 100% des nouveaux propriétaires ont été informés d'ici 2014
Objectif 6.2	Améliorer la concertation lors de projets de développement en lien avec l'eau		Le taux de satisfaction aux tables de concertation à atteindre d'ici 2017 est : Échanges et prise de parole (1) : 90% Information reçue (2) : 85% Animation de la table (3) : 90% Bilan (4) : 85%
Actions	6.2.1	Créer des conseils de bassin versant locaux (CBV)	5 conseils de bassin versant sont actifs sur le territoire d'ici 2015
	6.2.2	Créer un réseau des associations de riverains du bassin versant du lac Saint-Jean	Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean est créé d'ici 2017
	6.2.3	Favoriser les projets de gestion intégrée de l'eau dans les sous-bassins versants agricoles	3 projets de gestion intégrée de l'eau dans des sous-bassins versants agricoles sont réalisés d'ici 2015
Objectif 6.3	Accroître l'utilisation des accès publics aux plans d'eau et cours d'eau et en développer de nouveau.		Augmentation de la fréquentation des accès aux plans d'eau et aux cours d'eau d'ici 2017
Actions	6.3.1	Créer et distribuer une carte touristique sur les accès publics à l'eau	Une carte touristique sur les accès à l'eau est créée d'ici 2014
	6.3.2	Mettre en œuvre le projet - Les Routes d'eau et de glace du Lac-Saint-Jean	Le projet des Routes d'eau et de glaces est réalisé d'ici 2014

	6.3.3	Développer un réseau de parcs régionaux associés au réseau hydrographique	5 nouveaux sites de parcs régionaux sont créés d'ici 2017	Les 10 secteurs du Parc régional des Grandes Rivières offrent 39 sentiers de marche, vélo, raquette et de ski de fond,...
Objectif 6.4	Limitier les mauvaises pratiques dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain		100% des propriétaires et des locataires ont été sensibilisés d'ici 2015	Au moins 144 personnes ont été informées depuis 2014. Des municipalités demandent une étude de mouvement de sol à l'achat d'un terrain.
Actions	6.4.1	Identifier les bâtiments localisés dans des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain	La carte de localisation des bâtiments dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain est réalisée d'ici 2014	15 municipalités ont des cartes de localisation des bâtiments dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.
	6.4.2	Sensibiliser aux bonnes pratiques les propriétaires et les locataires de bâtiments et de terrains localisés dans/et à proximité des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain	100% des propriétaires et des locataires ont été sensibilisés d'ici 2015	Au moins 144 personnes ont été informées depuis 2014. Des municipalités demandent une étude de mouvement de sol à l'achat d'un terrain.

Rencontres de la table de concertation

Les réunions de la table de concertation sont consacrées à la gestion intégrée de l'eau sur le bassin versant. Les rencontres permettent de discuter d'une thématique en lien avec le plan directeur de l'eau ainsi que de sa mise à jour (ajout de nouvelles actions, mise à jour d'actions, etc.).

Au cours de ces réunions, des intervenants extérieurs peuvent être invités afin de présenter des projets, d'apporter des informations ou d'enrichir les connaissances des membres dans certains domaines.

Une brève description des thématiques abordées lors des rencontres est présentée ci-dessous. À noter, qu'à partir de janvier 2020, l'OBV a décidé de résumer les décisions, les thèmes abordés, les mises à jour apportées au PDE, etc., dans un document de 1 à 2 pages appelé " Les Grandes Lignes de la table de concertation". Ces documents ont été inclus dans les pages suivantes.

RÉUNION NO 25 – 30 OCTOBRE 2019 – PRIORISATION DES PROBLÉMATIQUES, FINANCEMENT PARTIEL D'ACTION, RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE LA TABLE DE CONCERTATION ET CARTOGRAPHIE DES ACTEURS

- **Règles de fonctionnement de la table de concertation**

Cette première rencontre de la table de concertation de l'année 2019-2020 a été l'occasion de rappeler ou de présenter aux nouveaux membres les règles de fonctionnement qui la régit, mais aussi de rappeler le rôle de chacun, de s'assurer que celle-ci est efficace et selon les constats de bonifier son fonctionnement. Pour cela, un questionnaire a été transmis aux membres de la table de concertation avant la rencontre pour identifier les difficultés potentielles rencontrées par les membres. Celui-ci vise à trouver une stratégie afin d'atteindre les acteurs de l'eau, ainsi que de connaître la façon dont les informations et les décisions prises à la table de concertation sont diffusées aux organisations que représentent les membres.

- **Priorisation des problématiques**

La Priorisation des problématiques est un livrable exigé aux organismes de bassin versant du Québec par le MELCC, qui a pour but de prioriser de trois à cinq problématiques sur le territoire de la zone de gestion intégrée de l'eau à partir du PDE déposé et approuvé. Il prend la forme de fiche synthèse. En janvier 2019, trois problématiques avaient été choisies : la **contamination de l'eau souterraine**, la **contamination de l'eau de surface** et la **dégradation ou la perte d'écosystèmes aquatiques, riverains ou humides**. Le livrable final a été présenté aux membres de la table de concertation afin d'être validé et transmis au MELCC à la date échéante du 31 octobre 2019.

- **Le financement partiel d'actions**

Pendant cette rencontre de la table de concertation, il a été présenté aux membres un nouveau programme de financement appelé « Financement partiel d'actions ». Pour plus d'information, voir la page 10.

- **La stratégie de mobilisation**

Au cours de cette rencontre de la table de concertation, il a été rappelé qu'en 2017, treize propositions de mobilisation avaient été élaborées avec les membres de la table de concertation pour favoriser l'atteinte des objectifs prioritaires du PDE. Un bilan de l'avancement de ces propositions a été

présenté à la rencontre de janvier 2019. Il avait alors été soulevé qu'il pourrait être intéressant d'élaborer une stratégie de mobilisation officielle et complète. Différents éléments ont été identifiés et vont être pris en considération dans la stratégie de mobilisation. Un atelier «Cartographie des acteurs » a été organisé afin de dresser un portrait détaillé des acteurs de l'eau du territoire.

GRAND THÈME : ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Informations apportées

- [Vidéo de préparation à la 26e rencontre de la table de concertation.](#)
- M. Julien Walter (professeur-chercheur, UQAC¹) a fait une présentation sur le thème de la [Dynamique de l'eau et l'importance de l'acquisition de connaissance](#).
- M. Michel Savard (agent planification-programmation-recherche en santé environnementale, CIUSSS²) a présenté l'[Évaluation et gestion des risques en santé publique – Le cas du manganèse](#) et les [Résultats du projet pilote de sensibilisation des propriétaires d'un puits domestique à l'importance d'analyser régulièrement leur eau](#).

Ateliers et discussions

Les membres ont constaté que les propriétaires de puits domestiques ne font pas analyser leur eau à la fréquence recommandée.

Avec le premier atelier, les membres ont relevé que la cause principale est que les propriétaires ne perçoivent pas le risque et qu'ils n'ont pas conscience de l'effet qu'une contamination de l'eau peut avoir sur leur santé.

Dans le second atelier, les membres ont convenu d'une vision commune à atteindre : « La population consomme une eau qui a été analysée et qui respecte les recommandations ou obligations ». Ils ont ensuite discuté afin d'identifier les solutions. Deux approches étaient discutées :

1. [Améliorer le fonctionnement actuel afin que la population réalise d'elle-même les analyses](#)
2. [Mettre en place un système avec des analyses systématiques et régulières](#)

Les membres ont conclu que la solution 1 n'est pas réaliste, car l'une des présentations pendant la rencontre a démontré que l'effet de la sensibilisation à ce sujet est limité. Quant à la solution 2, plusieurs obstacles nuisent à sa réalisation.



Résultats/Ideé de projet: Les membres proposent une solution intermédiaire, soit de faire l'analyse de la qualité de l'eau potable dans des secteurs habités afin de déceler des problèmes de contamination de la nappe souterraine. Selon les résultats, des analyses plus précises chez tous les citoyens du secteur pourraient être réalisées.

AUTRES SUJETS ABORDÉS

Projets et mise à jour du Plan directeur de l'eau (PDE)

Plusieurs projets menés par les acteurs de l'eau ont été intégrés au PDE.

- Le projet « Sensibilisation aux cours d'eau » de la municipalité de Lamarche a été intégrée aux actions [1.7.2](#) et [1.7.3](#).
- Les projets « Sensibilisation et aménagement du milieu humide à l'embouchure de la rivière Taillon » du CREDD³ et « Sensibilisation pour la protection des milieux humides de la Pointe Wilson », par le Club de la Pointe Wilson ont été associés à l'action [3.4.3](#).
- Le projet « Sensibilisation et action au bassin versant de la Belle Rivière » du CREDD³ pour le CBVBR⁴, une action a été ajoutée [1.6.2 Réaliser des activités de sensibilisation sur le thème de l'eau dans des bassins versants ciblés](#)

PROCHAINES RENCONTRES 2020

[Table de concertation:](#)

12 février et 1^{er} avril

[Assemblée générale annuelle:](#)

28 mai

www.obvlacstjean.org



GRAND THÈME : LES OBJECTIFS DE CONSERVATIONS DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES (OCMHH)

Informations apportées

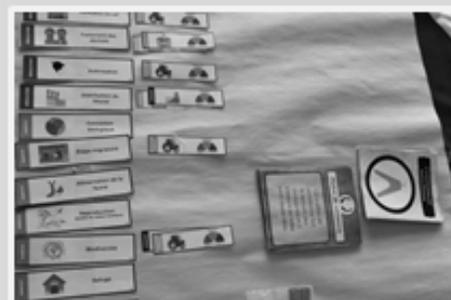
- [Vidéo de préparation à la 27e rencontre de la table de concertation.](#)

Ateliers et discussions

Les membres de la table de concertation ont été invités à participer à un jeu de rôle, permettant de discuter de l'importance des [fonctions écologiques](#) des milieux humides et hydriques pour sept acteurs ou groupes d'acteurs. L'activité permet de faire plusieurs constats sur l'importance que les acteurs accordent aux fonctions, dont :

- Les catégories de fonctions écologiques classées en ordre d'importance sont : fonctions d'information, fonctions de régulation, fonctions de production et fonctions d'habitat.
- De façon très unanime, la fonction de régulation « approvisionnement en eau » est considérée comme la plus importante. Elle est suivie par la fonction de régulation « contrôle des inondations ». Les fonctions suivantes ont une importance similaire ou légèrement moindre, mais les avis sont plus divergents : « alimentation », « esthétique », « récréation », culturelle et artistique » et « biodiversité ».

Pour plus d'informations, l'annexe du compte rendu présente les résultats des trois groupes pour les 31 fonctions et les sept acteurs étudiés.



AUTRES SUJETS ABORDÉS

Retour la 26e rencontre sur le thème de l'eau potable

L'OBV propose d'organiser des rencontres avec les acteurs concernés (UQAC¹, CIUSSS², municipalités, etc.) pour discuter de l'analyse de la qualité de l'eau potable dans les secteurs habités afin de déceler des problèmes de contamination.

Projets et mise à jour du PDE⁶

Des acteurs de l'eau ont développé des projets qui participent à l'atteinte des objectifs du PDE, cependant les projets ne sont pas toujours associés à des actions inscrites dans le plan d'action. Des mises à jour adoptées par la table de concertation (voir tableau ci-dessous) permettent d'inclure ces projets dans le bilan de la mise en œuvre via l'ajout d'actions.

PROJET	ACTION	OBJECTIF	PROMOTEUR
Sensibilisation et aménagement de jardins pluviaux	1.2.3 – Organiser des activités de promotions et de démonstration des jardins démonstration des jardins pluviaux	1.2	CREDD ³
Améliorer la performance environnementale des enclos d'hivernement des bovins de boucherie	2.1.1bis – Améliorer la performance environnementale des enclos d'hivernement	2.1	GMA ⁴
Mettre en place un projet de laboratoire vivant visant à la transition vers des pratiques agricoles durables et durables et soucieuses du respect de la qualité des eaux de surfaces et souterraines	2.1.4 – Mettre en place un projet de laboratoire vivant visant à la transition vers des pratiques agricoles durables	2.1	Ecogestion Solution Solution
Approche sommaire de bassin versant avec des entreprises agricoles	2.3.5 – Réaliser des approches collectives pour la restauration des bandes des bandes riveraines de cours d'eau agricoles	2.3	UPA ⁵
Identification et localisation des puits municipaux et de leurs aires de de leurs aires de protection pour le secteur agricole	5.1.2 - Rendre disponible l'information sur la localisation des puits municipaux et puits municipaux et leurs aires de protection	5.1	GMA ⁴

PROCHAINES RENCONTRES 2020

[Table de concertation](#): 1^{er} avril
[Assemblée générale annuelle](#): 28 mai

www.obvlacstjean.org



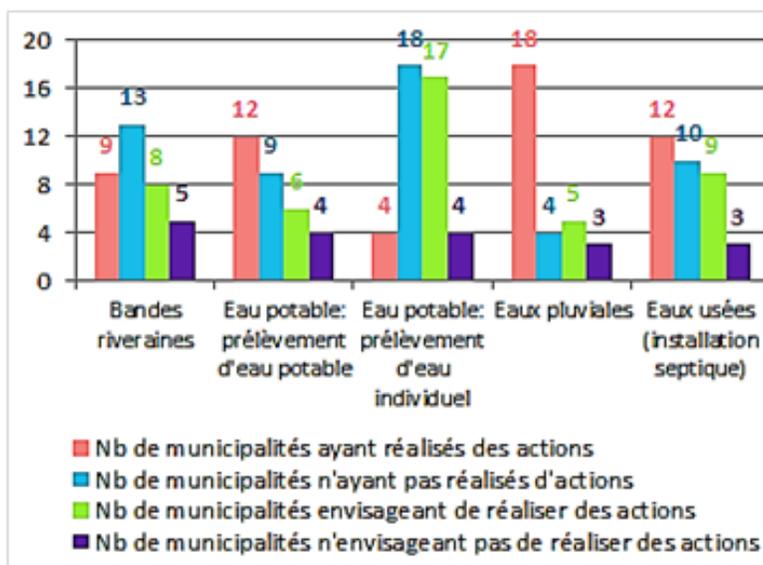
Tenue le 1er avril 2020, sur la plateforme Zoom

GRAND THÈME: La gestion de l'eau au Lac-Saint-Jean: des actions municipales à partager!

Ce projet a pour but d'identifier et de partager les actions mises en place par les municipalités du bassin versant du lac Saint-Jean afin d'inspirer d'autres municipalités qui souhaitent intervenir sur des problématiques similaires.

Un questionnaire portant sur 5 thèmes a été envoyé aux municipalités et répondu au moyen de rencontres téléphoniques. Un total de 22 municipalités sur 32 ont participé au projet.

Pour chacun des thèmes, en plus de partager les actions réalisées, les municipalités ont indiquées leur intérêt à réaliser des actions futures (graphique).



Au total, 19 actions ont été retenues pour être partagées. Elles abordent les 5 thèmes à travers différentes interventions telles que la diffusion d'information, la réglementation ou l'aménagement d'infrastructures.

Des outils de vulgarisation (fiches informatives avec des contacts référence et une carte interactive) sont en cours d'élaboration pour promouvoir les actions. Ceux-ci visent à favoriser les échanges et les partages d'expériences entre les municipalités.

Mise à jour du Plan directeur de l'eau (PDE)

Projets financés par l'OBV et intégrés au PDE

Plusieurs projets conduits par les acteurs de l'eau contribuent à la mise en œuvre du PDE.

- Le projet « Mobilisation, sensibilisation et accompagnement vers des solutions agroenvironnementales pour le Petit Marais de Saint-Gédéon - phase II: vers une mise en action des recommandations » de la Corporation du Petit Marais de Saint-Gédéon a été intégré à l'action 6.2.3.
- Le projet « Partenariat Sensibilisation - Qualité de l'eau » par la SGE¹ en collaboration avec le Carrefour jeunesse emploi des Bleuets a été associé à la nouvelle action 1.6.2 Réaliser des activités de sensibilisation sur le thème de l'eau dans les bassins versants ciblés.
- Le projet « Réhabilitation de bande riveraine du lac à la Carpe et du lac Houlière » de la SGE¹ a été intégré à l'action 2.3.1.

Diffusion des mises à jour du plan d'action du PDE

Une version mise à jour du plan d'action du PDE sera mise en ligne sur le site internet de l'OBV prochainement.

Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH)

L'avancement des grandes étapes de l'élaboration des OCMHH a été présenté:

- la planification des étapes a été complétée,
- les livrables du 15 mars 2020 ont été envoyés,
- un comité de suivi technique a été mis en place
- un comité d'experts régional accompagne les OBV (Lac-Saint-Jean et Saguenay) dans le développement d'une méthode d'analyse du territoire pour produire un portrait et diagnostic.

Mobilisation et mise en œuvre du plan directeur de l'eau (PDE)

Stratégie de mobilisation

En 2017, les membres de la table de concertation ont élaboré une stratégie de mobilisation autour des objectifs prioritaires du PDE. L'avancement de la réalisation des propositions de mobilisation portant sur les **pesticides**, les **bandes riveraines**, les **installations septiques**, la **gestion durable des eaux de pluie** et la **sensibilisation dans les écoles** a été présenté. Cette année, le projet « **La gestion de l'eau au Lac-Saint-Jean: des actions municipales à partager** » a contribué de façon importante à l'avancement de la stratégie de mobilisation, ainsi que les travaux du **Comité de travail sur les pesticides**.

Comité de travail sur les pesticides

Un projet de sensibilisation des producteurs agricoles a été validé avec le comité. Ce projet sera mené par le GMA⁴ en partenariat avec le MAPAQ⁵, l'UPA⁶ et Nutrinor. Les sujets qui seront abordés sont : les effets de l'utilisation des pesticides sur la santé et l'environnement, les équipements de protection individuelle, l'outil **SagE**, les indices de risque et le Réseau d'avertissement phytosanitaire.

BONIFICATION DE LA TABLE DE CONCERTATION

Une synthèse des résultats du questionnaire de bonification de la table de concertation a été présentée. Un document sera envoyé aux membres et des discussions auront lieu lors d'une prochaine rencontre.

Pour rappel, le but de ce questionnaire était d'identifier des problématiques et des solutions pour aider les acteurs à jouer leur rôle, que les rencontres répondent mieux aux besoins et aux attentes, pour bonifier la concertation et faciliter la mise en œuvre de la GIEBV².

INFORMATIONS DIVERSES

Carte narrative: « C'était demain, il y a vingt ans, au Lac-Saint-Jean »

Pour souligner la journée mondiale de l'eau, le 22 mars dernier, l'OBV a présenté sous la forme d'une carte narrative les résultats de l'activité de mobilisation à laquelle les acteurs de l'eau ont participé lors du 10e anniversaire de l'OBV en août 2019. Pour consulter l'avenir du bassin versant envisagé par les acteurs : <https://storymaps.arcgis.com/stories/1b4f8a225bec4a7d9842cecd751f3a63>.

«C'était demain,
il y a vingt ans,
au Lac-Saint-
Jean»

L'eau en 2039: un saut dans le futur.

Organisme de Bassin Versant Lac-Saint-Jean (OBVLSJ)
Mars 2020



Juin - Le Mois de l'eau



Pour la troisième année consécutive l'OBV Lac-Saint-Jean et l'OBV Saguenay collaborent pour organiser le mois de l'eau. L'évènement se tiendra en s'adaptant au contexte de la COVID-19.

- Diverses activités seront proposées.
- Un cahier spécial sur l'eau sera publié en collaboration avec Trium média.
- Les porte-paroles seront dévoilés d'ici quelques semaines.

Il est possible d'inscrire une activité grâce au [Formulaire d'inscription d'activités pour le Mois de l'eau du Saguenay-Lac-Saint-Jean 2020](#).

PROCHAINE RENCONTRE :

Assemblée générale annuelle: nouvelle date à déterminer.

www.obvlacstjean.org



Annexes

Annexe 1 : Liste des objectifs du PDE.

1.1 Diminuer la pollution liée aux installations septiques des résidences isolées
1.2 Diminuer le nombre de débordements des réseaux unitaires municipaux
1.3 Éliminer les rejets d'eaux usées municipales non traités dans les plans d'eau et les cours d'eau
1.4 Diminuer les concentrations de coliformes fécaux
1.5 Diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries
1.6 Améliorer les comportements et les pratiques qui ont un impact négatif sur la qualité de l'eau
1.7 Connaître l'impact des anciens dépotoirs et réduire l'impact des dépotoirs illégaux sur la qualité de l'eau
1.8 Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures
1.9 Réduire la quantité de contaminants des eaux usées municipales non traitées et réduire leur volume à la source
2.1 Diminuer et limiter les apports de phosphore de sources anthropiques dans l'eau
2.2 Rendre autonome la population pour l'identification des algues bleu-vert
2.3 Maintenir et restaurer les bandes riveraines
2.4 Connaître l'état de santé des lacs en regard du phosphore
3.1 Évaluer et restaurer les habitats aquatiques et riverains ainsi que les milieux humides dégradés
3.2 Éviter la propagation des espèces envahissantes
3.3 Protéger les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables associées aux milieux humides
3.4 Conserver et mettre en valeur les habitats aquatiques, riverains et humides
4.1 Réduire les quantités de MES dans les secteurs problématiques
4.2 Documenter, suivre et atténuer les secteurs problématiques d'érosion des berges
4.3 Minimiser l'apport de sédiments dans les plans d'eau et les cours d'eau
5.1 Améliorer la protection des sources d'approvisionnement en eau potable des municipalités
5.3 Réduire la consommation en eau potable
6.1 Faire connaître les risques, les causes d'inondation et les contraintes d'aménagement en zones inondables
6.2 Améliorer la concertation lors de projets de développement en lien avec l'eau
6.3 Accroître l'utilisation des accès publics aux plans d'eau et aux cours d'eau et en développer de nouveaux

- FORMULAIRE D'INSCRIPTION -
CONCEPTION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA BANDE RIVERAINE
 Des racines pour notre lac – été 2019

Dans le cadre du projet *Des racines pour notre lac*, l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean invite les riverains du lac Saint-Jean à s'inscrire à l'un des deux programmes disponibles permettant d'améliorer la qualité des bandes riveraines du lac Saint-Jean pour mieux le protéger face à de nombreuses problématiques (diminution de la qualité de l'eau, eutrophisation, perte d'usages, etc.). La conception d'un plan d'aménagement de la bande riveraine par un professionnel est l'un des deux programmes offerts à moindre coût. Les détails sont présentés ci-dessous et au recto.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter au bande.riveraine@obvlacstjean.org ou au 581-719-1212, poste 236 (Oréli et Sabrina) ou poste 235 (Mathieu). Des informations complémentaires se trouvent sur notre site internet : <http://www.obvlacstjean.org/projets/en-cours/des-racines-pour-notre-lac>

EXEMPLES DE PLANS D'AMÉNAGEMENTS DE LA BANDE RIVERAINE



DESCRIPTION DU SERVICE :

Suite à l'inscription, le professionnel communique avec vous pour établir le moment de sa visite sur votre terrain. Celle-ci sera d'une durée d'environ 1h30. Il sera notamment question des aménagements recommandés, de vos besoins, de vos préférences pour le choix des espèces, de leur localisation, du format, etc. Ces informations permettront au professionnel de **concevoir un plan d'aménagement de la bande riveraine**. Il vous sera transmis pour le **valider**. Au besoin, des modifications au plan pourront être demandées. Dans ce cas, le professionnel fera une seconde version du plan d'aménagement.

Dès que le plan sera finalisé, nous vous contacterons pour savoir si vous souhaitez **commander à moindre coût les végétaux** pour réaliser une partie ou l'intégralité des aménagements proposés sur le plan. C'est également lors de cette discussion que nous déterminerons comment vous seront remis vos végétaux commandés.

En plus de l'aide que peuvent vous fournir votre famille ou vos voisins pour faire la plantation des végétaux commandés, sachez que plusieurs organisations offrent ce service, dont le professionnel qui réalisera votre plan d'aménagement. Au besoin, n'hésitez pas à nous signaler votre intérêt pour ce service supplémentaire et nous vous transmettrons des recommandations additionnelles.

PRÉCISIONS SUR LE SERVICE :

Un plan d'aménagement pour l'ajout de végétaux dans la bande riveraine.

Les aménagements proposés par le professionnel concernent uniquement l'ajout de végétaux dans la bande riveraine. Par exemple, il n'est pas possible de demander d'intégrer l'aménagement d'un enrochement ou l'installation de toiles géotextiles dans le plan.

Le plan d'aménagement n'est pas un plan de mesures correctives.

Si votre municipalité a constaté sur votre terrain des irrégularités avec l'aménagement de la bande riveraine et qu'elle vous demande de lui remettre un plan et de faire des travaux pour corriger la situation, sachez que le présent plan n'est pas adapté à cette exigence. En effet, l'aménagement proposé avec le plan ne vise pas nécessairement un parfait respect de la réglementation, mais plutôt le respect des principales idées dans un contexte où les terrains sont déjà aménagés. Si vous êtes dans cette situation, l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean peut vous fournir une liste d'organisations qui œuvrent dans l'aménagement de bandes riveraines à titre de ressources à contacter pour répondre à la demande de votre municipalité.

Le prix des végétaux que vous pourrez commander à moindre coût

Le prix des végétaux que vous pourrez commander sera variable en fonction du nombre, de l'espèce et des formats (leur taille). À titre d'exemple, une commande de 20 arbustes tels que le Myrique beaumier coûterait 60\$ (incluant les taxes) en format de 1 litre et 160\$ (incluant les taxes) en format de 2 gallons. Pour d'autres exemples, vous pouvez consulter le verso du formulaire d'inscription pour le second programme offert (la commande groupée).

Subvention offerte par nos partenaires.

Ce service professionnel d'une valeur moyenne de 550\$ est offert au coût de 170\$ grâce au support financier des principaux partenaires du projet, soit Rio Tinto Alcan et les MRC du Domaine-du-Roy, de Lac-Saint-Jean-Est et de Maria-Chapelaine. Ces mêmes partenaires ainsi que Services Canada et le ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques soutiennent le projet depuis 2015.

Le professionnel qui fera votre plan d'aménagement travaille pour un autre organisme à but non lucratif.

Afin de vous offrir un service de qualité, nous collaborons avec des professionnels travaillant pour des organismes à but non lucratif de la région et qui ont une expertise pour la revégétalisation des bandes riveraines. Le professionnel qui vous sera attiré et pour lequel son service est offert à moindre coût dans le cadre de ce programme proviendra soit de la *Société de gestion environnementale, du Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé* ou d'*EURÉKO*.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LA RÉALISATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA BANDE RIVERAINE PAR UN PROFESSIONNEL

INDIQUEZ VOS COORDONNÉES :

Prénom et nom :	
Adresse :	
Numéro(s) de téléphone:	
Adresse courriel :	
Commentaires (si nécessaires) <small>Par exemple, notez si le plan doit se faire sur un terrain différent que celui indiqué à l'adresse ci-dessus.</small>	

INDIQUEZ VOS DISPONIBILITÉS POUR LA VISITE DU PROFESSIONNEL :

Les disponibilités indiquent au professionnel les périodes pendant lesquelles la visite pourrait se faire. Par exemple, vous pourriez écrire « disponible le soir ou durant les fins de semaine » ou même fournir des dates et heures qui vous conviennent.

FACULTATIVE :

Je souhaite recevoir des informations sur les organisations pouvant m'aider à faire la plantation des végétaux.

OBLIGATOIRE :

J'ai lu, compris et accepté les différents éléments présentés concernant le programme de conception d'un plan d'aménagement et les services associés.

Je joins un chèque de 170.00\$ fait à l'ordre de *l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean* au formulaire qui sera transmis par la poste au plus tard le 26 juillet 2019 (date maximale de l'envoi) à l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (1013, rue du Centre sportif, Normandin (QC) G8M 4L7).

Signature :	
Date :	

Annexe 3 : Programmes de revégétalisation de la bande riveraine- Commande groupée.

- FORMULAIRE D'INSCRIPTION -

COMMANDE GROUPEE DE VÉGÉTAUX ADAPTÉS À LA BANDE RIVERAINE

Des racines pour notre lac – été 2019

Dans le cadre du projet *Des racines pour notre lac*, l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean invite les riverains du lac Saint-Jean à s'inscrire à l'un des deux programmes permettant d'améliorer la qualité des bandes riveraines du lac Saint-Jean pour mieux le protéger face à de nombreuses problématiques (diminution de la qualité de l'eau, eutrophisation, perte d'usages, etc.). La commande groupée de végétaux est l'un des deux programmes offerts à moindre coût. Les détails sont présentés ci-dessous.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter au bande_riveraine@obvlacstjean.org ou au 581-719-1212, poste 236 (Oréli et Sabrina) ou poste 235 (Mathieu). Vous pouvez également consulter la page du projet sur notre site internet : <http://www.obvlacstjean.org/projets/en-cours/des-racines-pour-notre-lac>

ÉTAPE 1 - Commander des végétaux :

- Consulter la liste des végétaux disponibles pour la commande groupée (photos à droite et tableau au verso).
- Pour chacune des espèces et des formats proposés, inscrivez le nombre de plants que vous souhaitez recevoir dans la colonne « Quantités désirées » du tableau au verso.
- Inscrivez dans la colonne « Sous-total » le montant associé en multipliant le « prix à l'unité » avec la quantité désirée.
- Au bas du tableau, inscrivez sur la ligne « Total » la somme du nombre de végétaux indiqués dans la colonne « Quantités désirées » et la somme des montants indiqués dans la colonne « Sous-total ».
- Indiquer vos coordonnées dans l'encadré à droite.
- Transmettre **au plus tard le 26 juillet 2019** par la poste ce document complété (ou une copie) à l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (1013, rue du Centre sportif, Normandin (QC) G8M 4L7) et l'accompagner d'un chèque fait à l'ordre de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean d'une valeur identique au montant indiqué dans la case « Total ».

ÉTAPE 2 - Récupérer les végétaux commandés :

L'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean vous recontactera au début du mois d'août pour vous fournir les détails (lieu et heure) concernant la soirée de distribution à laquelle vous serez invité. Cette soirée aura lieu entre le 7 août et le 16 août dans votre municipalité. En plus de vous remettre vos végétaux commandés, des conseils pour la plantation seront offerts. En cas d'indisponibilité, nous déterminerons une alternative avec vous au début du mois d'août.



Prénom et nom :
Adresse :
Numéro(s) de téléphone :
Adresse courriel :
Commentaires (si nécessaires) <small>Par exemple, notez si le plan doit se faire sur un terrain différent que celui indiqué à l'adresse ci-dessus.</small>
Signature :
Date :

	Espèces adaptées à la bande riveraine du lac Saint-Jean	INFORMATIONS SUR LES ESPÈCES															DÉTAILS DE LA COMMANDE					
		Numéro de la photo (voir au recto)	Hauteur (à maturité)	Largeur (à maturité)	Humidité du sol					Type de sol	Exposition	Localisation sur un talus		Racines			Formats	Prix à l'unité (taxes incluses)	Quantités désirées	Sous-total (Prix X Quantités)		
					Faible	Moyenne	Élevée	Sable	Limón			Argile	Soliel	Bas	Milieu	Dessus					Latéral profond	Latéral superficiel
ARBRES	Bouleau blanc (<i>Bouleau à papier</i>)	#1	20m	14m	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Non	3 gallons	18.00\$		
	Érable rouge	#2	20m	15m	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	X	1 gallon	7.00\$		
	Frêne de Pennsylvanie (<i>Frêne rouge</i>)	#3	18m	10m	X	X	X	X	X				X	X	X	Oui		1 gallon	7.00\$			
	Épinette blanche	#4	22m	10m	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	Oui		2 gallons	7.50\$			
	Mélèze laricin (<i>Épinette rouge</i>)	#5	20m	10m	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	Oui		2 gallons	7.50\$			
ARBUSTES	Aronie noire	#6	1m	1m	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Non	X	1 litre	3.00\$			
	Cornouiller stolonifère	#7	2m	3m	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	X	1 litre	3.00\$			
	Dierville chèvrefeuille	#8	1m	1m	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Non	X		1 gallon	7.00\$			
	Myricite baumier	#9	1m	1m	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui			1 litre	3.00\$			
	Physocarp à feuilles d'obier	#10	2m	2,5m	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	X		2 gallons	7.50\$			
	Rosier sauvage inerme	#11	1m	1m	X	X	X	X	X	X		X	X	X	Non	X		2 gallons	7.50\$			
	Spirée à larges feuilles	#12	1m	1m	X	X	X	X	X	X		X	X	X	Non	X		2 gallons	7.50\$			
	Sureau du Canada (<i>Sureau blanc</i>)	#13	3m	2m	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	X	X	1 litre	3.00\$			
	Viome cassinoïde	#14	1m	1m	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	X	X	1 litre	3.00\$			
TOTAL																						

À noter que tous les végétaux seront commandés à la Pépinière Boucher. En cas d'indisponibilité des plants, des ajustements seront faits avec vous. De plus, on ne peut garantir la survie des végétaux au fil des années, puisque cela dépend de plusieurs facteurs (conditions du sol, arrosage et entretien, etc.).

[Fin du document]



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN

1013, rue du Centre sportif,
Normandin, Québec G8M 4L7

T 581 719-1212
C 418 515-0312

info@obvlacstjean.org
www.obvlacstjean.org